

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

### SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2020

**Date de convocation :**  
**11 février 2020**

**Date d'affichage :**  
**11 février 2020**

**Nombre de délégués :**

<b>En exercice</b>	<b>:</b>	<b>58</b>
<b>Présents</b>	<b>:</b>	<b>38</b>
<b>Pouvoirs</b>	<b>:</b>	<b>04</b>
<b>Absents ou excusés</b>	<b>:</b>	<b>16</b>

**Objet :**

Motion contre le démantèlement  
d'EDF « Projet Hercule »

L'an deux mille vingt, le vingt-huit février à dix heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle de la Communauté de communes Sor et Agout à Saïx, sous la présidence de Monsieur Alain ASTIÉ, Président.

**Membres présents** : Mme BOUSQUET, MM. ASTIÉ, TARROUX, ALRAN, GOURC, AUDARD, TORRIJOS, ICHARD, JONGBLOET, COLLADO, DE LAPANOUSE, ALGANS, BALARDY, VIVAN, LEMONNIER, AZAIS, FARENC, FORTANIER, ESCANDE, LAGASSE, BIAU, MARIGO, COLOM, SALVETAT, LEROUX VERNIER, FERNANDEZ, MAYNADIER, MAHOUX, REYJAUD, JACQUET, MAURY, MEYSSONNIE, PINEL, PATTE, BUFFEL, DARGEIN-VIDAL et ESQUERRE formant la majorité des membres en exercice ;

**Membres ayant donné pouvoir** :

- M. CABOT a donné pouvoir à M. GOURC
- M. GRAN a donné pouvoir à M. AZAIS
- M. MYLONAS a donné pouvoir à M. DARGEIN-VIDAL
- M. SABLAYROLLES a donné pouvoir à M. ASTIÉ

**Membres excusés** : MM. BARROU, BERTRAND, ESPITALIER, CHAMAYOU, SOULA, BERTHIER, JOURDE, COMENT, SANCHEZ, COMBELLES, GOZE, BENAMAR, PRADELLES, ESCUDIER, BIEZUS et BOZZO.

Monsieur le Président propose aux membres du Comité Syndical l'adoption d'une motion contre le projet de démantèlement d'EDF.

Il rappelle que l'énergie est un bien de première nécessité et au cœur du défi climatique et que le climat c'est avant tout une question de régulation et de service public, ce dernier doit donc être au cœur de la politique énergétique du pays.

Il expose le projet HERCULE de démantèlement d'EDF et présente tous les dangers qu'aurait ce projet pour les réseaux de distributions, la péréquations tarifaire et l'égal accès de tous à l'énergie.

Les élus du comité syndical affirment à travers la motion proposée que :

- EDF doit être le bras armé d'une politique publique de l'énergie pour l'Etat.
- Le projet HERCULE de démantèlement de l'entreprise intégrée EDF est néfaste pour nos réseaux de distributions pour nos territoires et pour nos concitoyens

C'est pourquoi les élus du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn s'opposent au projet HERCULE qui prévoit le démantèlement d'EDF et la privatisation partielle d'ENEDIS et demande au Gouvernement de préserver le service public de l'énergie dans son intégralité.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, décide d'adopter la motion présentée par le Président.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.  
A Albi, 28 février 2020

Le Président,

A. ASTIÉ

